

## **926<sup>e</sup> SÉANCE**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le mardi 14 décembre 2021 à 19 h dans la salle des délibérations du conseil à laquelle sont présents :

Mesdames les conseillères et messieurs les conseillers	Réal Dubé Martin Filion Catherine Blouin Amélie Sauvé Sonia Leblanc Pierluc Brousseau
---	--

Sous la présidence de monsieur le maire	René Dubé
--	-----------

Sont également présents à cette séance messieurs Daniel Cliche, directeur général, et Pierre Deslauriers, trésorier et greffier.

Les membres du conseil présents, formant quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

### **2021-12-14-01-SE926 ORDRE DU JOUR ADOPTION**

---

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réal Dubé

APPUYÉ par la conseillère Sonia Leblanc

– QUE l'ordre du jour soit approuvé tel que rédigé.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

### **2021-12-14-02-SE926 PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2022 ADOPTION**

---

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre;

ATTENDU QUE le conseil doit préparer et adopter le budget de la municipalité pour l'exercice financier 2022, selon les dispositions de l'article 474 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19), et prévoir des revenus au moins égaux aux dépenses qui y figurent.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Martin Filion

APPUYÉ par la conseillère Amélie Sauvé

- D'ADOPTER le budget des activités de fonctionnement à des fins fiscales de l'année financière 2022, tel que ci-après présenté :

<b>REVENUS</b>		<b>CHARGES</b>	
Taxes	3 162 345 \$	Administration générale	1 137 601 \$
Paiements tenant lieu de taxes	591 455 \$	Sécurité publique	269 648 \$
Transferts	809 157 \$	Transport	913 299 \$
Services rendus	583 539 \$	Hygiène du milieu	783 960 \$
Imposition de droits	20 000 \$	Santé et Bien-être	5 400 \$
Amendes et pénalités	6 000 \$	Urbanisme et mise en valeur du territoire	490 476 \$
Intérêts	34 200 \$	Loisirs et culture	1 404 177 \$
Autres revenus	<u>547 000 \$</u>	Frais de financement	<u>171 000 \$</u>
<b>TOTAL</b>	<b><u>5 753 696 \$</u></b>	<b>Sous-total</b>	<b>5 175 561 \$</b>
		<b>Financement</b>	
		Remboursement en capital	1 921 760 \$
		<b>Affectations</b>	
		Activités d'investissement	342 457 \$
		Du surplus affecté	(1 686 082 \$)
		<b>TOTAL</b>	<b><u>5 753 696 \$</u></b>

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

**2021-12-14-03-SE926**  
**PROGRAMME DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS**  
**2022-2023-2024**  
**ADOPTION**

---

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre;

ATTENDU QUE monsieur le maire présente le programme triennal pour les années 2022-2023-2024.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Pierluc Brousseau

APPUYÉ par la conseillère Catherine Blouin

- D'ADOPTER le programme triennal des immobilisations 2022-2023-2024 totalisant 2 566 200 \$;

- ET D'ADOPTER pour l'année 2022 des immobilisations totalisant 1 146 200 \$ et qui se répartissent comme suit :

<u>DESCRIPTION</u>	<u>MONTANT</u>
• Hôtel de ville – Aménagement intérieur	131 000 \$
• Travaux publics – Aménagement de la rue Galinée	309 000 \$

<u>DESCRIPTION</u>	<u>MONTANT</u>
• Travaux publics – Travaux supplémentaires sur la rue de la Savane	125 000 \$
• Loisirs – Aménagement du Réseau Bell-Nature	50 000 \$
• Loisirs – Modernisation de la bibliothèque	531 200 \$
<b>TOTAL</b>	<b><u>1 146 200 \$</u></b>

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

**2021-12-14-04-SE926**  
**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Une (1) personne est présente et une période de questions est tenue à son intention.

De plus, en raison de la pandémie de COVID-19, la Ville de Matagami invite la population, en amont de chaque séance du conseil, à transmettre également leurs questions par courrier électronique. Pour cette séance extraordinaire, aucune question n'a été reçue par courriel.

**2021-12-14-05-SE926**  
**LEVÉE DE LA SÉANCE**

ATTENDU QUE l'ordre du jour est maintenant épuisé.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réal Dubé

APPUYÉ par le conseiller Martin Filion

– DE LEVER la séance à 19 h 05.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

*René Dubé*

---

RENÉ DUBÉ  
MAIRE

*Pierre Deslauriers*

---

PIERRE DESLAURIERS  
GREFFIER

